

Finance

L'insularité ultramarine grève chaque année le CH de Basse-Terre de 6,5 M€

Publié le 04/10/19 - 12h07

Grâce à des efforts de gestion "significatifs" et une activité en forte croissance, le CH de Basse-Terre est redevenu excédentaire en 2018. Mais sans refonte outre-mer du financement des hôpitaux, impossible d'ancrer dans la durée ce redressement.

En 2018, le CH de Basse-Terre (CHBT) en Guadeloupe a réussi à clôturer l'année sur un résultat d'exploitation excédentaire. L'hôpital a notamment connu "*une forte progression de ses recettes*", souligne-t-il dans un communiqué. D'une part des suites de l'incendie survenu fin 2017 au CHU de Pointe-à-Pitre et du transfert d'activité qui résulte du nettoyage en site semi-occupé de l'établissement (lire notre [article](#) et notre [reportage](#)) ; d'autre part en raison également du dynamisme de son activité médico-chirurgicale. Et cette hausse d'activité, qui se confirme cette année, a été corrélée à "*une bonne maîtrise des dépenses dans le cadre du plan d'action efficience 2018-2022*".

Les 35 heures depuis début septembre

En soi, ces efforts de gestion "*significatifs*" prolongent le plan de restructuration engagé en 2012. Ce dernier a permis d'économiser 1,5 million d'euros (M€) sur les charges de personnel en transformant 40 lits d'hospitalisation complète en 34 lits et places d'hôpital de jour et de semaine, et en supprimant de manière pérenne 45 équivalents temps plein (ETP). Trois ans plus tard, l'hôpital a remodelé sa chirurgie, fermant 13 lits et basculant de trois à deux services, soit une baisse de 7 ETP. Enfin en 2017, il est parvenu à renégocier l'emprunt structuré contracté quelques années auparavant, contribuant ainsi à "*apurer la charge de la dette*". Quant à 2019, le CHBT poursuit son plan d'action efficience avec, depuis début septembre, le passage à 35 heures des agents administratifs, techniques, logistiques et socio-éducatifs. "*À l'occasion de travaux de remise aux normes incendie et accessibilité, le nombre de lits de chirurgie est par ailleurs passé de 40 à 20, ajoute sa direction, impliquant une programmation extrêmement rigoureuse de l'activité opératoire et la poursuite du développement des prises en charge ambulatoires.*" L'hôpital ambitionne également de devenir le premier en Guadeloupe à s'engager dans la facturation individuelle des établissements de santé (Fides).

Les aides en trésorerie bientôt en baisse

Un écueil cependant se profile : des négociations sont actuellement en cours avec l'ARS en vue de réduire progressivement les aides en trésorerie allouées au CHBT et qui représentent, annuellement, de 6 à 7% de son budget d'exploitation. "*Or la situation de trésorerie de l'établissement reste fragile, et ce dernier ne parvient pas, malgré les efforts de gestion entrepris, à dégager les marges nécessaires à la réduction desdites aides*", s'inquiète sa direction. Selon ses calculs, l'impact des surcoûts liés à son insularité ultramarine avoisine les 6,5 M€ par an, "*déduction faite du coefficient géographique de 27%*" (lire notre [article](#)). Elle pointe ici l'impact : de l'indemnité de vie chère ; d'un glissement vieillissement technicité (GVT) élevé avec un âge moyen de départ à la retraite plus important que la moyenne nationale ; des huit jours fériés et chômés supplémentaires ; des congés bonifiés ; des dépenses de fret, de dédouanement et autres charges liées à la gestion des stocks ; des frais de transports aériens pour la formation des agents, le recours aux remplacements médicaux et les évacuations sanitaires ; du vieillissement prématuré des locaux et équipements eu égard aux aléas climatiques ; du maintien impératif d'activités de recours pourtant déficitaires (c'est l'exemple d'une maternité de niveau 3 malgré quelque 700 accouchements par an)...

Au final, le montant "correspond au déficit structurel constaté depuis plusieurs années et actuellement compensé par les aides versées par la tutelle", commente le CHBT. Ce qui fait dire à sa direction que, quand bien même l'hôpital affiche son ambition de poursuivre sa trajectoire vertueuse, "il n'y parviendra pas sans révision du mode de financement des établissements ultramarins".

Thomas Quéguiner

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur
<http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>